



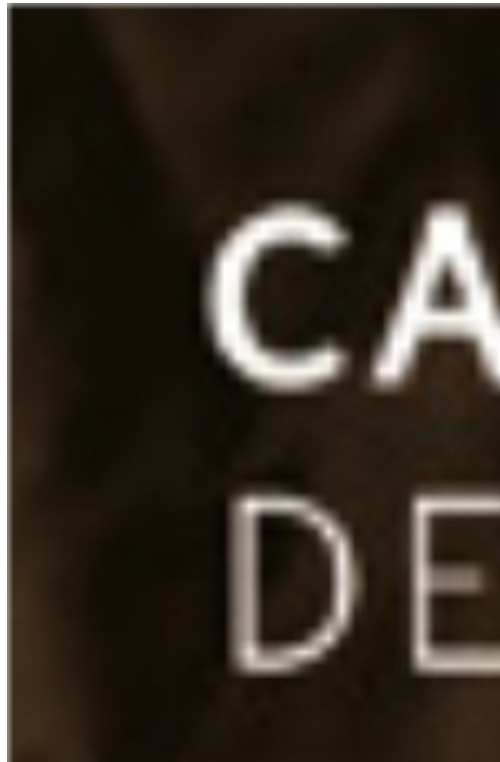
## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du Préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 21 novembre 2013

# Dossier de presse

**13<sup>ème</sup> CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES  
AUX FEMMES 2013**



# La lutte contre les violences faites aux femmes

## Nécessité de dénoncer et de porter plainte

Une prise en charge par les psycho-traumatologues, très tôt après le drame subi, minimise les dommages subis et rétablit la victime dans son entité.

## Une victime trop souvent coupable

Fait récurrent des violences que subissent les femmes.

Dénoncer les violences subies ou les agissements de l'agresseur reste pénible et difficile car c'est à la victime de justifier et de raconter ces moments cauchemardesques pour être prise en compte. Elle doit de plus prouver qu'elle n'exagère pas face à des questions telles : pourquoi tu n'as pas – tu aurais dû...

## Un cadre législatif pour lutter contre ces violences

Ces violences s'inscrivent dans un système global de domination, elles sont l'une des conséquences des rôles sociaux différents attribués aux femmes et aux hommes.

Face à ces stéréotypes et fausses représentations de la sexualité masculine qui justifie la prédation sous prétexte de pulsion et entretient une domination le gouvernement a réagi :

- En édictant une **nouvelle loi sur le harcèlement sexuel** (7 août 2012) qui a pour but de :

Mieux protéger les précaires

Mieux définir les cas répréhensibles et punir davantage (même si les associations féministes espéraient une loi encore plus sévère)

- En révisant les dispositions **du droit à pratiquer l'Interruption volontaire de grossesse**

Conséquence dommageable souvent des violences sexuelles, l'Etat réaffirme un principe fondateur du **droit de la femme** : toute femme enceinte qui s'estime dans une situation de détresse peut demander à un médecin l'interruption de sa grossesse, qu'elle soit majeure -mineure – ou étrangère.

**Droit à l'anonymat** : Dans tout centre dédié qui n'exige pas d'avance de frais. Remboursement à 100% -loi de financement de la sécurité Sociale en 2013

**Droits des mineures** : la mineure a le droit d'avorter sans le consentement de ses parents.

## Des dispositifs pour écouter

La redynamisation, voulue par le ministère des droits des femmes, du numéro unique pour les femmes victimes de violences : **39 19** est un outil nécessaire à libérer la parole et à augmenter les dénonciations et les plaintes.

Enfin, la mise en place du dispositif : **Téléphone Grand Danger**(TGD) qui est en cours, étendu aux victimes d'agressions sexuelles permettra de prévenir et préserver de ces situations.

# Cycle de campagne sur les violences sexuelles, 3<sup>ème</sup> année.

## Rappel message :

2011 : **En Martinique...90% des violences sexuelles sont tues....**

*Thème de campagne* : Qu'est ce qu'une violence sexuelle

Micro trottoir pour expression des représentations populaires

## Contact presse

Yollaine APPIN 05-96-39-39-21 [yollaine.appin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:yollaine.appin@martinique.pref.gouv.fr)

Exposé théorique par presse et support écrit des différentes formes de violences sexuelles.

### 2012 : les violences sexuelles ça commence ... comme ça

Thème de campagne : dénoncer la banalisation des violences sexuelles

Mettre en évidence les pratiques culturelles génératrices de violences sexuelles ;

Lutter contre le stéréotype de genre qui prétendrait la femme docile aux agressions sexuelles des hommes. Ces derniers se croyant dans leur rôle d'homme en Martinique ;

### 2013 : Les violences sexuelles : Ces meurtres qui tuent sans faire de bruit...

Thème de campagne : Conséquences des violences sexuelles sur les victimes

Grâce à la collaboration des spécialistes en psycho traumatologie du CHU, il s'agit de faire connaître au grand public les méfaits des violences sexuelles sur la santé psychique et physique des victimes.

### Etat des Lieux :

	2011	2012	Evolution
Viols sur mineurs	57	76 *	33%
Agressions sexuelles	62	94 **	51%

- \*dont 16 faits commis par mineurs
- \*\*dont 25 faits commis par mineurs.

### Des conséquences diverses :

*Sur la scolarisation* : rythme de travail et apprentissage inférieur à la moyenne. Pas de motivation et d'objectif professionnel.

*Sur la vie sexuelle* : évitement de toute relation ou hyper activité sexuelle.

*Sur les relations interpersonnelles* : Isolement et mutisme Aucune confiance en l'autre.

*Sur la perception de soi* : Auto culpabilisation –désarroi – dégoût de soi – dépréciation refus de s'alimenter.

Malgré les stratégies développés pour surmonter les traumatismes subis et s'adapter efficacement pour ne rien laisser transparaître, les potentiels ne sont jamais exprimés pleinement et ce tout au long de la vie.

### Sens du message de la campagne 2013

Un message qui exprime l'inaltérabilité du désastre subi.

Le retentissement d'une agression sexuelle sur la victime modifie de façon brutale et plus ou moins durable, sa vie, sa pensée, l'image qu'elle a d'elle-même, son caractère, son humeur, sa vie sociale, ses relations, sa sexualité, son fonctionnement quotidien.

Les conséquences sont plus graves et le professeur Louis JEHEL et le Docteur DEBIEN experts en psycho traumatologie en parleront davantage.

*Dans la culture créole le mot ZOMBI exprime bien cet état de mort – vivant.*

**Violence sexuelle** : tout acte à caractère sexuel commis sans le consentement de la personne concernée.

### Contact presse

Yollaine APPIN 05-96-39-39-21 [yollaine.appin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:yollaine.appin@martinique.pref.gouv.fr)

## **Le message, idées fortes de la campagne :**

Ce thème de campagne porte le dessein de mieux faire connaître leurs conséquences.

Il s'agit de pallier la méconnaissance de ces conséquences psycho traumatiques.

Mieux faire comprendre les symptômes ou signes émanant des victimes participent à faire prendre conscience de la gravité de tels actes.

Cette campagne a finalement pour ambition de libérer ces silences, complices de l'agresseur.

### **Dénoncer l'auteur qui abîme et modifie à vie la victime**

A travers ce message fort, les violences sexuelles sont comparées à un meurtre. La métaphore sert à renforcer les conséquences graves de ces actes traumatisant pour le psychique, l'émotionnel – et la relation sexuelle de la victime, et qui viennent altérer son entité psychique.

### **Lutter contre le silence de la victime et le déni de l'entourage.**

Par le silence des victimes, les violences sexuelles favorisent "un crime parfait" : la loi du silence domine dans les familles – les entreprises les institutions et surtout contraint la victime à ne rien dire.

Rappel - 90% des violences sexuelles sont tues...

- le silence de la victime "protège" l'agresseur
- En se sacrifiant pour épargner l'autre on sacrifie ses proches et une société toute entière
- Un être qui se déshumanise en déshumanisant la victime -Auteur

## **Les Acteurs en Martinique**

- BDPJ : Prévention et protection des mineures
- Police et Gendarmerie : Disposent d'intervenante sociale – interface entre le social et le judiciaire ce qui assure une meilleure prise en charge des besoins sociaux de la plaignante et conforte sa décision de porter plainte.
- Le réseau sexualité, l'AMIOF, et le centre d'orthogénie s'emploient à rendre accessible l'IVG.
- L'ADPAAS qui héberge le SAMVAS – service d'aide aux mineurs victimes d'agressions sexuelles – pour le ministère de la Justice s'attelle sans relâche à améliorer la prise en compte de ces victimes et a – il faut le souligner – la pertinence de prendre en charge également les parents. A son crédit la réalisation du film "**La fabrique du silence**" : témoignage émouvants de victimes de 13 à 20ans qui acceptent de témoigner de l'horreur vécue à visage découvert.
- Les acteurs associatifs tels KONBIT – Union des Femmes de Martinique- ALEFPA Rosanie Soleil – ICARE, s'emploient à prévenir ces agressions et violences sexuelles auprès des publics de tous ages et particulièrement dans le milieu scolaire.
- La récente mise en place du dispositif de prévention de récidence des infracteurs sexuels de l'Alefpa est un témoignage de la pertinence dont on fait montre en Martinique.
- État - autre : le Ministère de l'Outre mer, l'ARS – CUCS –DRJCS accompagné des collectivités de Martinique

# Programme

JEUDI 21 NOVEMBRE 15H30 PREFECTURE DE FORT- DE- France, salle Victor Schœlcher :  
**Conférence de presse d'ouverture de la campagne**, par Monsieur le Préfet de Région

## Actions de sensibilisation

MARDI 19 NOVEMBRE au CHU DE FORT DE France : lancement d'une enquête "**Les professionnels face aux violences faites aux femmes**"

MERCREDI 20 NOVEMBRE 14H ATRIUM : Présentation du film de **L'AADPAS**, « **La fabrique du silence** », court métrage qui met en exergue le regard que peut avoir la société sur les victimes des violences à caractère sexuel. Ce regard peut être culpabilisant et peut inverser la place de l'agresseur et de l'agressé.

JEUDI 21 NOVEMBRE de 8H30 à 16H00 : Journée porte ouverte au siège de **P'UFM**, 17 Rue LAMARTINE à Fort de France « **Porte grandes ouvertes pour lutter contre les violences** »

VENDREDI 22 NOVEMBRE DE 8H A 21H30 SALLE DES FETES DU FRANCOIS: «**VILLAGE DU PAYS REVE** » de l'association **KONBIT** : village des partenaires institutionnels et associatifs de la campagne : exposition, théâtre forum, projection de film, concert, débats, distribution de documentation...)

LUNDI 25 NOVEMBRE à 14H: Conférence interactive en direction du personnel du CHU, des étudiant-e-s infirmier-es, aides soignant-e-s, sages-femmes et internes : "Les soignants face aux violences faites aux femmes : Repérer ? Aider ?"

LUNDI 25 NOVEMBRE : journée mondiale contre les violences faites aux femmes.

Marche nocturne à Fort-de-France : "**Faisons du bruit pour que cessent les violences envers les femmes**".  
Départ **18h** front de mer Kiosque Guédon et retour sur le front de mer.

VENDREDI 29 NOVEMBRE DE 8H A 20H PLACE DE LA MAIRIE DU LORRAIN: «**VILLAGE DU PAYS REVE** » de l'association **KONBIT** : village des partenaires institutionnels et associatifs de la campagne : exposition, théâtre forum, projection de film, concert, débats, distribution de documentation...)

JEUDI 5 DECEMBRE DE 8H A 21H30 MAISON POUR TOUS DE PLACE D'ARME AU LAMENTIN: «**VILLAGE DU PAYS REVE** » de l'association **KONBIT** : village des partenaires institutionnels et associatifs de la campagne : exposition, théâtre forum, projection de film, concert, débats, distribution de documentation...)

## EXPOSITIONS

DU 21 NOVEMBRE AU 6 DECEMBRE AU SIEGE DE L'UFM : Exposition "**Du sexisme ordinaire aux violences sexuelles : des conséquences dramatiques** "

DU 22 AU 29 NOVEMBRE A LA MAISON DES SYNDICATS : Exposition "**Du sexisme ordinaire aux violences sexuelles : des conséquences dramatiques** "

Fond documentaire sur les violences envers les femmes disposition du public. Tee-shirts **au siège de l'UFM**

## Contact presse

Yollaine APPIN 05-96-39-39-21 [yollaine.appin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:yollaine.appin@martinique.pref.gouv.fr)

## AFFICHAGES/DIFFUSIONS

DU 22 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE : Affichage sur 20 Bus du réseau SMART PLAY, répartis sur l'ensemble de la Martinique, du visuel de la campagne

LE 21 NOVEMBRE : SUPPLEMENT SPECIAL « France Antilles » sur la campagne distribué à 30 000 exemplaires par le réseau de France-Antilles

DU 25 NOVEMBRE AU 1 DECEMBRE : Diffusions du SPOT Radio, sur RCI et MARTINIQUE 1°.

DU 25 NOVEMBRE AU 1 DECEMBRE : Diffusions du SPOT Vidéo, sur internet

DU 25 NOVEMBRE AU 1 DECEMBRE : Distributions des 50 000 dépliants et 1000 affiches (40\*60) de la campagne auprès de tous les CCAS de la Martinique, et du réseau institutionnel des partenaires.